
Adresse de la société populaire de Langres qui informe de ses dons patriotiques et du progrès de l'esprit public dans son district, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Langres qui informe de ses dons patriotiques et du progrès de l'esprit public dans son district, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 493-494;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32609_t1_0493_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

paix ! Plaçons les rois dans l'état où nous nous trouvons ; supposons que la victoire les eut servis ; nous le demandons à l'univers ; ces tigres eussent-ils jamais cru répandre assez de sang pour assouvir leur rage ? Non. Des mines, des morts, le massacre, l'incendie couvrant la France entière, les fers ! les fers ! la République anéantie... frémissons à ces images... Non (1). Point de trêve avec les tyrans des nations : mais si nous devons haine éternelle, guerre implacable aux despotes, un sentiment plus doux doit nous rapprocher de ces hommes, qui, sujets sans être esclaves, n'attendent que le signal de la liberté, pour répondre à sa voix : l'Angleterre plus que toute autre contrée, renferme de ces germes précieux de révolution, qui n'ont besoin, pour se développer que de notre influence régénératrice

Imprimez nous un mouvement généreux et terrible : que cent mille sans-culottes aillent bientôt porter dans cette île ; mort aux oppresseurs, liberté aux amis du peuple ! Qu'un même cri s'élevant de toutes les parties maritimes de la république, retentisse sur cette terre tyrannisée, y console les opprimés, annonce que l'heure de l'affranchissement va sonner pour eux, éveille leur courage et leur dise : levez-vous. N'avons-nous pas d'ailleurs des injures à venger ? Les crimes de Toulon à punir ? De nouveaux forfaits à prévenir, et la ligue à écraser ? Oui, il faut, ou que Londres devienne par rapport à nous, la nouvelle Carthage, qui tombera sous les coups de Rome libre et victorieuse : ou que des rives de Calais aux portes de Douvres, les deux nations alliées se donnent la main, que Georges tombe, que Pitt soit puni, et que la liberté triomphante inscrive désormais sur ses fastes les noms réunis de l'Angleterre et de la France.

Tel est le double vœu des sans-culottes composant la société populaire de La Rochelle et des citoyens de ses tribunes (2).

5

La société populaire de Langres fait part à la Convention qu'elle a monté, habillé et équipé deux cavaliers ; que l'esprit public est, dans ce district, à la hauteur de la révolution ; qu'il va être envoyé à la Convention 3,650 marcs en or et en argent, cent milliers et plus de métal, provenant des églises ; et que les citoyennes de Langres ont abjuré les vains amusemens de leur sexe, et se recréent en faisant de la charpie.

Cette société invite la Convention à laisser constamment à l'ordre du jour la terreur pour les conspirateurs, et la protection pour les patriotes ; à ne point faire de trêve avec les despotes, et à ne déposer la massue du peuple que lorsque tous ses lâches ennemis auront mordu la poussière.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) *C. univ.*, 9 vent.

(2) *J. Mont.*, n° 105. Mention ou extraits dans *J. univ.*, n° 1558 ; *J. Lois*, n° 517 ; *C. Eg.*, n° 558 ; *Mess. soir*, n° 557 ; *M.U.*, XXVII, 120 ; *Ann. patr.*, n° 424 ; *J. Sablier*, n° 1163 ; *J. Fr.*, n° 520.

(3) *P.V.*, XXXII, 278. B¹, 8 vent. et 9 vent. (suppl¹) ; *J. Sablier*, n° 1165 ; *J. Paris*, n° 424 ; *J. Fr.*, *J. Fr.*, n° 521.

[Langres, 26 pluvi. II] (1)

« Citoyens représentants du peuple,

Tandis que vous vous occupez à établir le gouvernement révolutionnaire sur les bases sacrées de la vertu et de la justice ; que vous étouffez les passions particulières, et allumez dans tous les cœurs le feu brûlant de l'amour de la Patrie ; que les armées républicaines, triomphantes sur tous les points de nos frontières, arrachent aux despotes coalisés les places que la perfidie leur avoit livrées ; embrasés de l'ardeur patriotique qui vous consume, nous propageons les principes éternels que la sagesse dicte par votre organe, et nous soutenons le courage de nos guerriers par l'expression efficace de tous les sentimens de la gratitude.

Par nos soins, des sociétés populaires se sont formées dans la moyenne partie des communes de notre district ; nous leur transmettons avec empressement les lumières émanées du sanctuaire de la représentation nationale et de la société mère. Le peuple s'éclairc, indigné d'avoir été si longtems le jouet de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale, il brise ces idôles antropophages ; il n'adore plus que la liberté et l'égalité.

Nos ennemis intérieurs, tous ceux qui jusqu'alors avoient secondé par des manœuvres intestines, les efforts des tyrans coalisés, ne peuvent plus nous nuire ; leur souffle impur ne souille plus l'atmosphère de la liberté ; une même enceinte les réunit et les contient ; ils ont conspiré en faveur des esclaves ; ils en partagent le sort. L'équité et le discernement ont présidé aux mesures révolutionnaires prises à leur égard.

Aux mascarades scandaleuses des cérémonies prétendues religieuses, nous avons substitué la pompe de fête patriotique, les richesses entassées dans nos temples, par la superstition, sont retournées à leur destination première. Le feu du patriotisme se communique même aux métaux consacrés par l'hypocrisie ; impatiens de se républicaniser, nos saints, nos saintes de la sacrée légende, vont avec tous leurs bagages et leurs grelots du poids de 3 650 marcs en or et argent, et de plus de 100 000 livres en métal, se poster en masse à votre barre, pour y prendre l'ordre de la divinité, qui dicte ses oracles du haut de la Montagne.

Egalement ennemis de l'athéisme et de la superstition, nous rendons à l'Être suprême les hommages que la raison commande ; la chaire du mensonge est devenue une chaire de vérité, d'où nous publions et vos loix et les actions héroïques de nos guerriers.

La Raison a chez nous son temple. L'instruction y rassemble nos concitoyens ; elle ne doit ce triomphe qu'à la propagation des lumières et nullement à la violence. Ceux mêmes dont l'esprit foible avoit été le plus aveuglé par le fanatisme, commencent à entrevoir la vérité ; nous les encourageons, sans les aigrir ; bientôt ils s'arracheront eux-mêmes le bandeau de l'erreur.

Vous nous avez annoncé que nos défenseurs éprouvoient des besoins ; fidèles échos de la montagne nous avons aussitôt fait retentir cet avertissement dans notre voisinage ; à l'instant une commotion patriotique a électrisé tous les cœurs ; les prêtres mêmes ont voulu participer

à cet acte de reconnaissance: près de 3 000 chemises, 333 paires de souliers, 170 paires de culottes, des bas, des habits, des guêtres en proportion, et bien d'autres effets ont été en moins de huit jours, par nous fournis et recueillis, pour l'habillement de nos guerriers: nous en avons envoyé directement une partie aux bataillons de notre district; le surplus attend l'ordre du ministre de la guerre pour se rendre à destination.

Nos concitoyennes ont abjuré les vains amusemens de leur sexe; elles prennent leur récréation à faire de la charpie, déjà elles en ont fait plusieurs envois: elles en préparent un nouveau.

Vous avez indiqué que nos armées avoient besoin d'un renfort de cavalerie; aussitôt nous nous sommes empressés d'y pourvoir, selon nos facultés deux cavaliers ont été par nous montés équipés et habillés; ils vont se rendre au poste où l'honneur les appelle.

Nos couteliers rennoncent au bénéfice certain que leur assuroit la supériorité de leur ouvrage en coutellerie, une fabrique considérable de lames de sabres s'est montée dans nos murs, une émulation civique anime les ouvriers; dans peu les manufactures en ce genre établies en Allemagne ne pourront soutenir la concurrence.

Tous les intérêts particuliers sont étouffés parmi nous; le seul intérêt public nous occupe. Dans la plupart des communes de notre arrondissement s'établissent des salpêtreries, bientôt elles seront en pleine activité.

Enfin, tous nos cœurs, nos yeux, nos desirs sont tournés vers la chose publique, un seul intérêt nous anime, celui de la patrie; nous formons un seul vœu, celui de la destruction de tous les tyrans, et du salut de la République.

Qu'ils tremblent donc ces tigres couronnés, ces monstres abreuvés de sang! Ils ont conçu le fol espoir de nous diviser et le peuple français est aussi uni, aussi indivisible qu'ils sont atroces: ils se sont flattés que nous tomberions dans la lassitude et l'affaîssement; et jamais le peuple ne sentit avec plus d'indignation la scélératesse de leurs complots, jamais il ne fut plus brûlé de l'ardeur de la vengeance à quoi ont abouti leurs efforts sacrilèges? Que leur ont servi les traîtres dont ils ont payé si cher les services honteux! Tous les maux qu'ils nous ont préparés vont retomber sur eux; ils verront qu'autre chose est de combattre des esclaves, et de s'être attiré la colère d'un grand peuple qui immole tout à la liberté.

Qu'ils poussent leurs sujets à la révolte par des presses exhorbitantes, qu'ils les réduisent à la famine par des emmagasinemens ruineux! La France entière est un camp trop petit pour le nombre de ses héros; nos magasins militaires sont les maisons de chacun de nous; nos guerriers peuvent en tout tems y puiser de quoi pourvoir amplement à tous leurs besoins.

Représentans du peuple français, continuez à faire respecter ses droits! Laissez constamment à l'ordre du jour la terreur pour les conspirateurs, et la protection pour les patriotes! Les mesures révolutionnaires que vous avez décrétées ont sauvé la France; autant que la valeur de nos guerriers, elles ont exterminé les brigands étrangers et intérieurs. Le gouvernement révolutionnaire est l'égide de la constitution.

Le peuple souverain a remis entre vos mains sa redoutable massue, ne la déposez pas que tous ses lâches ennemis n'aient mordu la poussière; point de trêve avec les despotes; qu'ils ne se flattent pas de surprendre pour l'intrigue ce qu'ils n'ont pû obtenir par la force. Les mânes de nos braves frères, de nos femmes, de nos enfans crient vengeance, et demandent des victimes; que le génie de la liberté rassemble ses phalanges formidables! qu'il porte le fer, le feu et la mort dans cette secte insolente, qui prétend à la domination des mers! qu'il anéantisse ce peuple vil et sanguinaire qui outrage son culte! Que sa foudre vengeresse s'érase et pulvérise cette ville criminelle, le repaire de l'infâme Georges, et de son astucieux ministre!

MILSON (*v.-présid.*), PETITOT aîné (*secrét.*),
FAURE-JOURDAIN (*secrét.*), LELLOLT (*secrét.*).

6

Le commandant de Saarbruck fait passer à la Convention la somme de 25 liv., dont le citoyen Baron, capitaine au premier bataillon du premier régiment d'infanterie, a fait don, au nom de sa compagnie, savoir: 75 liv. pour le soulagement des veuves des citoyens morts devant Toulon, et 50 livres pour celles de ceux qui ont perdu la vie dans les lignes de Wissembourg.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Saarbruck, 2 vent. II] (2)

« Armée de la Moselle. Liberté. Egalité. Fraternité.

Je te fais passer, citoyen président, la somme de 125 l. que le c^t Baron, capitaine au 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie, m'a déposée icy lors de son passage; il en fait don à la Nation au nom de sa compagnie, savoir 75 l. pour le soulagement des veuves des citoyens morts devant Toulon, et 50 l. pour celles de ceux qui ont perdu la vie dans les lignes de Wissembourg.

Salut et fraternité. »

LOMBARD (*command.*).

Tu voudras bien me faire accuser réception de la somme cy-jointe.

7

Le citoyen Antoine Rey, cultivateur à Vougy, expose que faussement inculpé par des intriguans dévoilés aujourd'hui, et particulièrement par Lapalus, il se disposoit à prouver son innocence au comité de sûreté générale; mais qu'il a eu le malheur d'être volé et de perdre les pièces qui venoient à l'appui de sa justification: il demande que sa pétition soit renvoyée devant les représentans du peuple à Commune-Affranchie, devant lesquels il sera plus à portée de

(1) P.V., XXXII, 278 et 349. B¹⁷, 9 vent. (suppl¹) et 18 vent. (1^{er} suppl¹); J. Sablier, n° 1165.

(2) C 293, pl. 963, p. 20.